

La viticulture Atout majeur

pour la France
et l'Europe

Soutenons
notre
filière !

La viticulture sous indications géographiques (AOC et IGP) joue un rôle économique, social et culturel central au sein de l'Union Européenne. Représentant 80% de la production de vin en Europe, elle œuvre au développement rural, à la création d'emplois, à la renommée des terroirs et des territoires. Cependant, comme pour l'ensemble du monde agricole, son avenir ne va pas de soi.

Soutenir nos vignobles, défendre nos appellations et nos indications géographiques, qui garantissent la qualité et l'origine des productions, c'est s'engager pour la pérennité d'un héritage précieux pour les générations futures.

La viticulture est **un secteur économique à part entière**. Nos 59 000 entreprises génèrent près de 450 000 emplois directs et indirects en France et 92 milliards d'euros. Des viticulteurs aux œnologues en passant par les artisans et les commerçants, chaque maillon de la chaîne contribue à **la prospérité de nos régions et à la vitalité de nos communautés locales**.

Elle demeure l'un des **pilliers de notre puissance exportatrice** et de notre balance commerciale, avec 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires, valorisant une **production qui ne sera jamais délocalisable**.

La viticulture est toutefois bien plus qu'une simple activité économique. Se réinventant sans cesse, elle assure aussi la **préservation d'un patrimoine et de savoir-faire uniques**. Les vignobles européens sont les témoins vivants d'une histoire riche et diversifiée, **ancrée dans les terroirs et territoires de notre continent et que garantissent nos signes de qualité (AOC/IGP)**. Elle est également un **vecteur de cohésion puissant** qui contribue à nous rassembler autour d'une culture commune. Le vin est un atout dans le patrimoine agricole français et européen. **Une fierté !**

Pour cela, prenons conscience que les indications géographiques viticoles sont **la pierre angulaire d'une politique de qualité durable**. À travers elles, vigneronnes et vignerons assurent aux consommateurs l'authenticité et l'origine d'un produit. Elles font la force et la renommée de notre viticulture. L'Union européenne, où se décide notre avenir, se doit de **préserver ces spécificités, de reconnaître leur valeur et de les promouvoir**.

Nos vignobles européens sont par ailleurs **des écosystèmes précieux, abritant une biodiversité exceptionnelle**. Les vigneronnes et les vignerons, conscients de leur responsabilité envers la nature, adoptent des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement, **préservant la santé des sols mais aussi la diversité** et la richesse des paysages. Impactés par le changement climatique, ils ont à cœur d'innover pour renforcer la résilience de leurs vignobles.

S'engager, à nos côtés, pour une viticulture durable, c'est prendre en compte, ensemble, ces dimensions économiques, sociales, patrimoniales et environnementales.

**Avec notre viticulture, pionnière dans ces engagements, et avec tous ceux qui les portent,
cultivons une Europe de l'origine et de la qualité, une Europe qui gagne,
une Europe qui affirme son identité !**

**Soyons les acteurs d'une Europe souveraine, une Europe qui produit,
qui défend ses terroirs et territoires et ses savoir-faire.
Une Europe de la qualité, que l'on respecte, que l'on envie et à laquelle on aspire !**